LIVRE BLANC

Gérer sa paie en ligne en quelques clics

Notre guide pour les PME

Avril 2021

Introduction

Dans votre PME, l'édition de bulletins de paie ou de déclarations sociales nominatives vous détourne des tâches à plus haute valeur ajoutée ?

Profitez des avantages des nouvelles solutions de gestion de la paie en ligne pour vous libérer du temps précieux… sans rien sacrifier à vos obligations légales, et sans avoir besoin d'engager un service de gestion de la paie pléthorique. Plus intuitifs, accessibles en quelques clics n'importe où et n'importe quand, ces nouveaux outils seront votre nouvel allié pour gagner en productivité tout en augmentant la satisfaction de vos collaborateurs !

Plus besoin d'être un spécialiste de la paie.
Alors, vous êtes prêts à vous faciliter la vie ?

Simplifiez-vous la gestion de la paie grâce aux outils en ligne

Une interface en ligne plus intuitive

Plus besoin d'installer logiciels et applications sur vos postes de travail. Les solutions disponibles en ligne (on dira parfois en Saas) vous permettent d'accéder à votre environnement de travail en quelques clics, où que vous soyez et à n'importe quel moment. Les applications et données sont basées sur des serveurs distants, puissants et sécurisés.

Une intégration efficace des données

Les données de la paie ne doivent plus être un casse-tête. Avec les outils collaboratifs, les données sont reprises automatiquement d'un mois sur l'autre lorsqu'il n'y a pas de changement. Votre intervention n'intervient qu'à la marge (par exemple, pour l'entrée de la part variable de la rémunération). Certains changements peuvent même être renseignés directement par vos collaborateurs !

Une édition simplifiée des documents

Les bulletins de paie, les DSN, les arrêts de travail, les soldes de tout compte... Tous les documents relatifs à la paie peuvent être réalisés en ligne et édités directement une fois les données validées. Et bien sûr, selon des formats respectant les règles en vigueur

Renforcez votre productivité

Une réalisation facilitée des bulletins de paie et déclarations sociales

Les bulletins et déclarations reprennent le plus souvent de manière automatique les informations du mois précédent si aucun changement n'est intervenu. Vous n'avez alors plus qu'à vérifier les données et à corriger les éventuelles anomalies. Ainsi, vous vous libérez des tâches pénibles et répétitives !

Un paramétrage automatique des conventions collectives

Les solutions en ligne intègrent les conventions collectives qui sont automatiquement paramétrées pour être utilisées dans les documents sociaux. Dès qu'une modification légale intervient dans une convention, elle est répercutée dans les documents.

Un calcul des taxes automatique

Le calcul des taxes se fait automatiquement selon des taux remis à jour en fonction des évolutions législatives et réglementaires. À aucun moment, vous n'avez besoin de vous soucier de leur mise à jour.

Des règlements des organismes sociaux en ligne

Une fois les déclarations établies, les solutions en ligne permettent d'effectuer sans effort les règlements auprès des organismes sociaux. Toujours dans la même optique de gagner en rapidité et efficacité.

Comment My Retail Box a pu accélérer son développement grâce à Sage Business Cloud Paie

Premier opérateur européen de la vente en vrac,
la PME de My Retail Box a fait appel à Sage Business Cloud Paie
« dès le 1er salarié » pour répondre simultanément à plusieurs défis :

Une croissance rapide

Une dispersion de ses salariés sur tout le territoire

Une mobilité importante des équipes

Grâce à une solution facilement accessible en ligne et entièrement automatisée comme **Sage Business Cloud,** My Retail Box a pu intégrer facilement cette dynamique soutenue et gérer sans accroc l'augmentation rapide de ses effectifs, de plus de 200 % en 2 ans !

Contrôlez efficacement vos données

Vous êtes alerté automatiquement en cas d'anomalie

C'est d'autant plus confortable qu'un système automatique d'alerte vous préviendra lorsqu'une incohérence est relevée, comme par exemple la détection de deux montants différents alors qu'ils devraient être identiques.

Vous gardez la main sur vos données

Même si la plupart des infos sont intégrées automatiquement, vous conservez bien évidemment la main sur vos outils, avec la capacité de modifier chaque élément manuellement selon vos besoins.

Assurez la conformité de votre paie

Des mises à jour automatiques des solutions de paie

Pour faire face à l'accélération des réformes, sans avoir à se soucier de paramétrer les logiciels à chaque changement, la mise à jour se fait automatiquement sans intervention de la part du gestionnaire de paie.

Des documents fiables

Cette mise à jour permanente permet d'éditer dans les temps, des documents toujours à jour des dernières réglementations.

Une centralisation des données et des outils

Il n'est plus nécessaire de collecter des infos éparpillées à droite à gauche et dont la qualité peut être aléatoire. Les données remontent automatiquement, souvent des collaborateurs eux-mêmes, dans une seule et même interface.

Le plus : un accompagnement par des experts métiers

Une assistance par des experts dédiés est disponible en ligne pour répondre et accompagner le gestionnaire de paie dans l'utilisation optimale de son outil.

Vous vous libérez de la saisie

Une solution en ligne et collaborative permet de plus facilement partager les données… et limite donc la saisie et le risque d'erreurs. Votre rôle consiste désormais à contrôler ces données : c'est plus confortable !

Adaptez votre organisation aux enjeux d'aujourd'hui et de demain

Une plus grande flexibilité pour faciliter le télétravail

Les outils en ligne, par définition, vous dispensent de vous rendre au bureau ! Ainsi, comme vous pouvez travaillez à distance, de n'importe où et à n'importe quelle heure, vous serez toujours plus réactifs sur vos enjeux de paie !

Un accès immédiat à vos données pour améliorer votre transparence

L'outil récupère en temps réel les données et permet un accès immédiat aux informations sur n'importe quel support, y compris un smartphone.

Une mutualisation des informations avec votre comptabilité

Un outil en ligne permet de distribuer plus facilement l'accès aux données. Cette mutualisation vous permet par exemple d'intégrer automatiquement vos données de paie dans la comptabilité et d'échanger facilement avec votre comptable

sage

LABEL PARTENAIRE SAGE

Descriptif société

Nom Partenaire

Adresse - CP - Ville

Tél : XX XX XX XX XX

E-mail : xx@xx.xx

Site web : xxxxxxxxxxxxxxx

© Sage 2021 Tout droit réservé. Société par Actions Simplifiée au capital de 6 750 000 € - Siège social : 10 place de Belgique,92250 La Garenne Colombes - 313 966 129 RCS Nanterre - Les informations contenues dans ce document peuvent faire l'objet de modifications sans notification préalable - Création : Angie - 03/2021